

Procès-verbal de la réunion
du Conseil Municipal du Mercredi 24 février 2016 à 20 heures 00

L'An deux mille seize, le vingt-quatre février à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme LANCO Danielle, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Étaient présents : Mme LANCO – M. VAN ISACKER – M. LEFEVRE - M. JULIEN – Mme TATIN – Mme GROGNET – M. DUBOIS - M. FAUQUEMBERGUE – M. MOUFLIER - Mme PATTE – Mme DERUERE - Mme BOURGIS – M. GARY - Mme BOUCHER – M. BRUNEL - M. LOBBE – Mme CORDIER.

Absents : Mme VIOLIER – M. PETITNIOT

Représentés : Mme VIOLIER par pouvoir à Mme LANCO
M. PETITNIOT par pouvoir à M. BRUNEL

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Claude DUBOIS a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion du Conseil Municipal.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 décembre 2015

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 29 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Demande de subvention D.E.T.R – Année 2016

Le Conseil Municipal décide la présentation d'un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'exercice 2016 :

Aménagement et extension de la Salle Polyvalente (2^{ème} phase)

Extension de la salle du rez-de-chaussée sous le préau existant – Création d'un nouveau préau.

4. Vente de matériels réformés (M. VAN ISACKER quitte la séance)

Mme le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des propositions financières recueillies suite à l'insertion parue dans le bulletin municipal de janvier 2016 concernant la vente par la Commune de matériels réformés (1 faucheuse – 1 bétonnière thermique).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la cession de ces matériels pour des montants respectifs de 451 € et 50 €.

5. Subventions aux associations locales et à divers organismes – Année 2016

Retour de M. VAN ISACKER.

M.M. GARY et MOUFLIER, Présidents de l'Association d'Animation Communale et de l'Association de pêche « La Perche » quittent à leur tour la séance.

Le Conseil Municipal décide par 16 voix pour et 1 abstention (Mme BOUCHER) de retenir les propositions arrêtées par la Commission Municipale « Finances » réunie le 16 février dernier.

Un effort financier supplémentaire a été effectué pour les Associations les plus dynamiques qui contribuent activement à l'animation de la Commune.

M. BRUNEL : juge ces propositions globalement satisfaisantes ;

- précise, suite à la question posée lors de la Commission Municipale « Finances », que le Sporting-Club compte 5 équipes engagées dans différents championnats ;
- déplore que 2 associations disposant « d'un Trésor de guerre » conséquent ne proposent aucun projet éducatif.

Mme LANCO : indique que pour l'une des 2 associations concernées, cette situation est susceptible d'évoluer suite à des modifications intervenues dans la composition de son Bureau et que l'autre a toujours contribué jusqu'en 2015 à l'organisation d'un concours en direction du collègue.

6. Détermination des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles ayant fait l'objet d'un mandatement en 2015

Le Conseil Municipal adopte une délibération fixant la durée des amortissements des biens (broyeur d'accotements – remorque tracteur – tondeuse – débroussailleuse – décors lumineux) acquis par la commune au cours de l'exercice 2015.

7. Réfection de la Voie du Lotissement Épinette MARGOT et du Chemin de LA FERRE prolongé

Les travaux concernant la réfection de ces voies communales doivent débuter au cours du 2^{ème} trimestre 2016, après exécution des travaux de réfection du réseau d'eau potable relevant de l'autorité du Syndicat des Eaux du Bois l'Abbé.

Le Conseil Municipal décide de solliciter le concours de l'Etat au titre du produit des amendes de police pour le financement de cette opération qui bénéficie d'une subvention du Fonds de Solidarité pour les travaux de voirie.

8. Exercice du droit de préemption urbain

Mme le Maire expose à l'Assemblée que par délibération du 24 septembre 2013, le Conseil Municipal a institué un droit de préemption urbain sur les zones urbaines (U) et d'urbanisation future (AU) du P.L.U.

Ce droit permet à la commune d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu.

Par courrier du 2 février dernier, la commune a reçu une déclaration d'intention d'aliéner d'un bien soumis au D.P.U, à savoir une maison d'habitation libre d'occupation située en zone U du P.L.U au N°32, Rue de la Gare, pour la somme de 24 500 € « contrat en mains » (frais d'acte de vente pris en charge par le vendeur).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 17 voix pour et 2 abstentions (Mme TATIN – Mme GROGNET jugeant nécessaire une visite du logement et une estimation des travaux avant de s'engager dans cette démarche) d'exercer le droit de préemption de la commune sur le bien concerné et aux conditions proposées par le vendeur, ceci afin d'augmenter le patrimoine foncier de la commune et les possibilités de mise à disposition de logements locatifs sociaux.

9. Statut de l'élu – Incidence sur le régime indemnitaire des élus locaux

En application des dispositions de la loi N°2015-366 du 31 mars 2015 concernant le statut de l'élu, le taux de l'indemnité de fonction allouée aux maires de toutes les communes est fixé automatiquement à son taux maximum à compter du 1^{er} janvier 2016.

Toutefois, pour les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil Municipal peut, sur demande du Maire, fixer pour celui-ci une indemnité inférieure au barème (communes de 1 000 à 3 499 habitants = indemnité brute mensuelle de 1 634,63 €).

Par délibération du 9 avril 2014, le Conseil Municipal avait fixé à 75 % le taux de l'indemnité du Maire.

Mme le Maire souhaitant ne pas bénéficier de l'indemnité maximale, le Conseil Municipal décide par 15 voix pour et 4 abstentions (Elus de la liste citoyenne pour l'Avenir de FLAVY) de fixer à 85 % du taux maximum le montant de l'indemnité de fonctions de Mme le Maire, soit une indemnité d'une valeur brute mensuelle de 1 389,44 € à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2016.

L'indemnité brute mensuelle attribuée aux 5 Adjoints reste uniformément fixée à 376,34 € (60 % du taux maximum de l'indemnité des Adjoints des communes de 1 000 à 3 499 habitants).

M. VAN ISACKER souligne que Mme le Maire et les Adjoints peuvent également percevoir des indemnités pour le remboursement des frais nécessaires à l'exécution de leurs missions et des indemnités pour frais de représentation. Mais qu'à FLAVY-LE-MARTEL ni le Maire ni les Adjoints n'ont demandé ces frais de remboursement.

10. Établissement du tour de rôle – Élections législatives partielles des 13 et 20 mars 2016

Après recensement des disponibilités des membres de l'Assemblée, il est procédé à l'établissement du tableau des permanences du bureau de vote pour ces 2 tours de scrutin.

Informations diverses

- **Marchés A Procédure Adaptée**

Mme le Maire donne connaissance à l'Assemblée des Marchés A Procédure Adaptée conclus depuis la précédente réunion du Conseil Municipal.

- **Réhabilitation du logement n°68 Rue André BRULE**

- **Lot n°1 « Démolitions – Gros-Oeuvre – V.R.D »**

JARDI BAT, 43bis Rue Calixte Souplet -
02100 – SAINT-QUENTIN = 15 119,41 € T.T.C

- **Lot n°2 « Carrelages - Faïences »**

JARDI BAT, 43bis Rue Calixte Souplet -
02100 – SAINT-QUENTIN = 6 228,89 € T.T.C

- **Lot n°3 « Plâtrerie »**

JARDI BAT, 43bis Rue Calixte Souplet -
02100 – SAINT-QUENTIN = 15 790,94 € T.T.C

- **Lot n°4 « Menuiseries intérieures bois »**

SARL PETITNIOT Frères, 107 Rue André BRULE -
02520 – FLAVY-LE-MARTEL = 12 338,92 € T.T.C

- **Lot n°5 « Menuiseries aluminium »**

Société Nouvelle Les Fermetures du Riez – 192 rue du Président J.F KENNEDY
02100 – SAINT-QUENTIN = 17 504,30 € T.T.C

- Lot n°6 « Électricité – Chauffage »

JD Électricité, 13 Rue de REGNY
02240 – SISSY = 11 566,50 € T.T.C

- Lot n°7 « Plomberie – Ventilation »

S.A.P. ESSIQUE – 154 rue du Président J.F KENNEDY
02100 – SAINT-QUENTIN = 10 171,70 € T.T.C

- Lot n°8 « Peinture »

S.A.S Entreprise Générale de Peinture – 106 Chemin d'Harly
02100 – SAINT-QUENTIN = 11 654,78 € T.T.C

• **Fonctionnement du Bureau de Poste de FLAVY-LE-MARTEL**

Le Bureau de Poste de FLAVY-LE-MARTEL sera ouvert uniquement le matin au cours des mois de juillet et août prochains, malgré l'avis défavorable exprimé par la Municipalité.

• **Travaux Salle Polyvalente**

Le permis de construire concernant les travaux d'aménagement et d'extension de la Salle Polyvalente vient d'être accordé.

• **Cartes d'accès à la déchetterie de CLASTRES**

Les nouvelles cartes d'accès à la déchetterie pourront être retirées en Mairie (disponibilité fin mars – début avril).

• **Cérémonie MAC CONNEL (centenaire guerre 1914 – 1918)**

Selon les dernières informations recueillies, la cérémonie prévue initialement en 2016 aura vraisemblablement lieu au cours de l'année 2017.

• **Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Les négociations engagées entre la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON et la Communauté de Communes du Val d'Oise en vue de leur fusion prévue au projet de S.D.C.I s'avèrent difficiles.

L'intégration de la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON dans un autre E.P.C.I (Établissement Public de Coopération Intercommunale) serait à l'étude (réunion prévue le 3 ou 4 mars prochain).

M. BRUNEL, délégué communautaire, déplore ne pouvoir disposer d'informations complémentaires par la Communauté de Communes du Canton de SAINT-SIMON.

• **Équipement informatique Ecole Primaire**

5 Tableaux Blanc Interactifs (T.B.I) donnés par la Communauté de Communes ont été installés à l'École PARADIS et à l'École du Centre au cours des vacances scolaires de Mardi Gras.

A souligner l'excellent travail préparatoire des agents techniques communaux.

- **Projet de construction de 17 logements par l'OPAL Rue Maurice MOREAU**

Un bornage contradictoire avec les différents riverains du terrain appartenant aux Consorts HUBAU est prévu lundi 7 mars prochain.

- **« Pont » de l'Ascension**

A l'occasion du « Pont » du jeudi de l'Ascension, les écoles primaires seront fermées les vendredi 6 et samedi 7 mai 2016.

- **Opération « Région, j'écris ton nom »**

Une opération de consultation vient d'être lancée par la Région Nord-Pas de Calais – Picardie en vue de déterminer la future appellation de la Région.

Questions d'initiative

- **M. FAUQUEMBERGUE Jean-François** : - souhaite disposer d'articles ou informations en vue de la création du prochain bulletin municipal ;
- **M. MOUFLIER Alain** : - annonce qu'il va présenter sa candidature au Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Combattants U.N.C (prochaine réunion le 25 février) ;
- indique que l'Association de Pêche « LA PERCHE », dont il est le Président, est reconduite jusqu'en 2020, année où l'Association fêtera ses 110 années d'existence, et se félicite de l'intégration au Bureau de nouveaux membres très actifs ;
- **M. VAN ISACKER Eric** : - indique qu'il sera nécessaire de prévoir la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'usage des services techniques communaux (stockage de matériel – garage) pour compenser la surface de bâtiment abandonnée dans le cadre du projet d'aménagement de la Salle Polyvalente ;
- préconise pour l'année prochaine l'achat d'une nouvelle tondeuse équipée d'accessoires permettant le « désherbinage » (interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires dans les espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017) ;
- **M. JULIEN Patrick** : - indique que les crédits nécessaires à l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée ne seront pas inscrits au budget 2016 ;
- **M. BRUNEL Gérard** : - demande s'il est prévu une inauguration du terrain multisports « City Stade » et si les problèmes avec les riverains (intrusion dans les jardins – nuisances sonores) ont été réglés ;
Mme le Maire indique qu'une amélioration a été constatée suite à la pose d'un filet de toit au-dessus du terrain.
Le terrain est fréquemment utilisé par les jeunes, mais aussi par les Sapeurs-Pompiers et pour les Nouvelles Activités Périscolaires.
- **M. DUBOIS Claude** : souhaite connaître la date de début de chantier des travaux de construction des logements locatifs par l'OPAL Rue Maurice MOREAU ;
- **Mme BOUCHER Stéphanie** : indique qu'une 2^{ème} animation à l'initiative de la Société API a eu lieu le 14 janvier dernier dans le cadre des N.A.P ;
- **Mme GROGNET Marie** : sollicite l'abattage de sapins dans une propriété riveraine du cimetière, sous réserve de l'accord du propriétaire ;

- **Mme TATIN Andrée** : - indique que le Comité National d'Action Sociale peut verser une participation financière aux agents territoriaux pour la délivrance d'une carte de pêche ;
- expose que les travaux de réhabilitation du logement n°68 Rue André BRULE sont en cours d'exécution et propose la diffusion de quelques photographies des travaux réalisés dans le prochain bulletin municipal.

Pour extrait conforme
Flavy-Le-Martel, le 03 mars 2016

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Claude DUBOIS

Danielle LANCO